

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

DROITS D'INSCRIPTION

Entrée libre mais inscription obligatoire

Inscription en ligne :
<https://europa.unistra.fr>

CONTACT

fru6703-contact@unistra.fr

LIEU DU COLLOQUE

📍 Amphithéâtre Alain Beretz
Bâtiment | Présidence
20a rue René Descartes
67000 Strasbourg

ACCÈS DEPUIS L'AÉROPORT

Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

ACCÈS DEPUIS LA GARE

Tram C direction Neuhof Rodolphe Reuss
Arrêt « Université »

MANIFESTATION VALIDÉE AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

Conception : Aurélie Kraft - FRU 6703

Onzième colloque des doctorants et jeunes docteurs de l'École Doctorale 101
(Université de Strasbourg)

La reconnaissance

La reconnaissance

28 juin 2024 | 8h30-16h00

Organisé par

Fédération de recherche FRU 6703

l'Europe en mutation
Université de Strasbourg

École doctorale
des sciences juridiques | ED 101
Université de Strasbourg

Partenaires



Faculté
de droit, de sciences politiques et de gestion
Université de Strasbourg

8h30 Petit déjeuner et accueil des participants

9h Mots d'accueil

9h15 Propos introductifs

Thibault de Ravel d'Esclapon, Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg, directeur-adjoint de l'UMR DRES 7354

9h45 Premier Panel : (Re)penser la reconnaissance. Histoire et théorie juridique

Présidence : Thibault de Ravel d'Esclapon, Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg, directeur-adjoint de l'UMR DRES 7354

Reconnaissance et réaction féodale. Retour historico-juridique sur une notion polymorphe

Eva Becquet, docteure en droit privé, enseignante-chercheuse contractuelle à l'Université de Nantes

Une approche du consentement au prisme des théories de la reconnaissance

Rébecca Demoule, doctorante en droit privé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

10h15 Débats avec la salle

10h30 Pause

10h45 Deuxième panel : Questionner l'effectivité juridique de la reconnaissance. Le cas de la personne malade, de la filiation et de la société de fait

Présidence : Johanna Galmiche-Ferhati - Doctorante en contrat CIFRE à l'Université de Strasbourg et Delphine Ott - ATER à l'Université de Strasbourg

L'effectivité de la reconnaissance de l'autonomie décisionnelle du patient atteint de la maladie de Huntington au risque de sa mort

Nathalie Defrel-Barale, doctorante en droit de la santé à l'Université Jean Moulin Lyon 3, et Francine Fraumar, Infirmière coordinatrice sur le Centre Référence Maladie Rare - Maladie de Huntington, GHU Henri Mondor

La reconnaissance des nouvelles formes de parentalité en droit de la filiation

Isia Front, ATER en droit privé à l'Université de Strasbourg

La reconnaissance judiciaire de la société créée de fait

Cyril Florian, doctorant en droit à l'Université de Strasbourg

11h30 Débats avec la salle

12h-14h Pause déjeuner

14h Troisième Panel : Reconsidérer la reconnaissance. Une approche constitutionnelle

Présidence : Auguste Ndir - Doctorant contractuel à l'Université de Strasbourg et Aurélie Tragus - Doctorante contractuelle à l'Université de Strasbourg

La reconnaissance, métronome des nouveaux mouvements de la Constitution

Lucas Morinière, docteur en droit public de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

La reconnaissance des peuples autochtones en droit constitutionnel

Amélie Planchon, doctorante en droit public à l'Université de Strasbourg

La reconnaissance des peuples en droit constitutionnel français et ses enjeux juridiques

Laurine Harbuta, ATER en droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3

14h45 Débats avec la salle

15h15 Pause

15h30 Propos conclusifs

Romain Place, docteur en droit de l'Université de Strasbourg

16h Pot de clôture du colloque